



Fumophobe contre fumophile ?

Rubrique : actualités - Date : lundi 5 décembre 2005

« Fumophobe contre fumophile ? » interroge MARIANNE qui voit là une « opposition stérile » jugeant que « l'Etat évaluateur culpabilise trop le fumeur et victimise son entourage » . « Osons aborder une véritable discussion éthique ! » lance le magazine qui estime qu'une expression comme « fumer tue » en « établissant un lien insécable entre la fréquence de l'épidémiologiste et la probabilité de nos vies » fait « d'une rationalité limitée, une rationalité générale » et fonde en fait « une réprobation morale sur un argument d'autorité ». D'après le journal, « l'éthique rend compte de la réalité morale dans son ensemble, elle dépasse l'opposition stérile entre fumophobe et fumophile » et elle « distingue les torts qu'on se fait à soi et les torts causés aux autres ». Jugeant que ce qui « effraie derrière l'impératif hygiéniste de ne pas fumer (&) c'est qu'il prend prétexte de cette interdiction pour culpabiliser celui qui fume » jusqu'à le suspecter de coûter cher à la sécurité sociale, le journal fait observer qu'il revient à l'éthique de ne pas amalgamer les torts qu'on se fait à soi même et ceux qu'on fait à des institutions. Pour l'hebdo cette règle est élémentaire car le rôle de l'Etat n'est pas de vouloir à tout prix notre bien mais de garantir à la fois liberté individuelle et collective. Le magazine qui assure que devant les assauts répétés de l'Etat il doit y avoir aussi la place pour la transgression, considère que ce « minimum éthique n'a rien de subversif » mais qu'il « prend les devants afin que la nouvelle morale de l'Europe ne devienne une obligation d'aimer la vigilance de l'Etat, comme la sienne ». Et de conclure que « ce versant éthique est la condition de la liberté » et « qu'oser le sauver est un devoir politique ! ».

Sous le titre « Miss cibiche cette star inconnue » cette autre question « faudra t-il au risque de tomber dans l'ennui « dénicotiner » tous les chefs d'oeuvre du 7ème art pour être aux normes ? ». Affirmant que « la cause est entendue (&) le fumeur vit ses derniers jours » et que « promu au rang d'ennemi public, il camoufle (&) sa déplorable manie » devant son employeur, son assureur, son banquier, ses rejets, le magazine souligne que pourtant il « infusa de ses volutes 80% du cinéma mondial » quand la clope, qui « n'était pas un accessoire, ponctuait tous les temps forts d'un film » marquant « la bonhomie ou la foncière noirceur de celui qui la grillait » et surgissant « à tous les points forts du scénario ». Ainsi interroge Marianne « Lino Ventura convaincrat-il autant dans « l'Armée des ombres » s'il suçotait, pour s'apaiser les nerfs, un bonbon au miel chaque fois qu'il échappe aux griffes de la Gestapo ? ». Soulignant que « dans les westerns la combustion tabagique scande l'ascension dramatique vers le duel final où triomphe le droit » le magazine, affirme que « la cigarette est aussi l'indispensable trait d'union vers le happy-end et le triomphe de la fraternité » car en offrir une au méchant montre qu'on fait le pari qu'il peut s'amender (&) ce qui restitue le tabac (&) à sa vocation première qui était d'alimenter les calumets de la paix . Selon Marianne « une « évidence que les intégristes de l'oxygène jamais lassés d'étendre leur territoire seraient bien inspirés de méditer ».

Troisième question « Le tabac rendrait-il plus intelligent ? ». Christine Clerc qui se souvient de Sartre, de Sagan, du fume- cigarette de Philippe Sollers ainsi que du charme et de l'intelligence qui émanaient de leur fumée, évoque « le morne paysage » de « l'humanité nouvelle soumise au totalitarisme de la vie saine » . Ironisant sur les salles enfumées des congrès politiques « d'où montaient naguère des idées si brillantes » et sur les cendriers débordants des jurys littéraires « en ce temps là mieux inspirés », la journaliste assure qu'au moment où la France s'appête à adopter une loi interdisant de fumer dans les lieux publics, la nostalgie la gagne, elle qui fut parfois « exaspérée par l'arrogance des fumeurs à l'égard de tous ceux qui sont atteints d'asthme, de bronchite chronique , de cancers de la gorge ». Et de saluer le « courage de Yves Bur » auteur de la proposition de loi, qui parce que chirurgien dentiste, « s'est engagé dans sa croisade avec vaillance » pour avoir vu « trop de ses patients subir un long calvaire » sachant qu'il en « fallait beaucoup pour braver les fabricants de cigarettes et les buralistes » alors que ses collègues UMP et le

gouvernement l'avaient abandonné. Et de lancer « on a parlé de « chasse aux fumeurs ». Allons il vous restera tous les lieux privés et tous les lieux ouverts » avec de nouveaux rites qui s'instaurent et bientôt d'autres personnes qui « voudront rejoindre ces clubs intelligents ».

A noter aussi la chronique d'Elisabeth Lévy « Pas d'air pour les ennemis de l'air » qui assure qu'à entendre « les propagandistes du monde sans tabac, le fumeur serait un être perfide cynique, une racaille prête à Cancériser la terre entière pour s'adonner à son plaisir coupable et égoïste. D'où l'habitude de lui aboyer dessus. ». Selon elle « le fumeur est en ce début de siècle ce que fut le fasciste à la fin du XXème, un ennemi emblématique du genre humain que l'on combat avec autant d'énergie qu'il a perdu toute capacité de nuire ». Affirmant que « fumer c'est presque aussi dégoûtant que battre sa femme, tripoter des petits enfants ou voter Le Pen », elle observe que de ce fait on célèbre « l'ardeur répressive de ceux que l'on appelle avec admiration les « croisés de la guerre du tabac » et « on trouve merveilleux que des enfants se muent en tyranneaux autorisés à décréter pour leurs parents ce qui est bon » de même qu'on applaudit à chaque « perfectionnement de l'arsenal juridique destiné à traquer les comportements délinquants ». Du coup pour elle « fumer c'est déjà résister à l'alignement des esprits », sachant que bientôt le tabagisme sera considéré comme « un crime contre l'espèce ».

Et aussi en dernière page la chronique d'Alain Rémond qui écrit « les fumeurs hurlent à l'intolérance » se « posent en martyrs » pour assurer que pourtant celui qui a été victime de l'intolérance pendant des années est le non fumeur car « un type qui ne fume pas n'a jamais gêné un type qui fume, alors que l'inverse si ». Expliquant qu'il est non fumeur, il affirme s'être fait enfumer pendant des années « comme un lapin dans son terrier » par des fumeurs qui « se foutaient pas mal de savoir si ça (..) plaisait » alors qu'il était le seul non fumeur dans un bureau d'une vingtaine de fumeurs. Et il lance « que ceux qui prétendent que le tabagisme passif n'existe pas viennent me voir. Ils trouveront à qui parler ». Evoquant l'arrivée « miracle » de la loi Evin, il souligne que les fumeurs se mirent alors du même côté pendant les réunions pour pouvoir fumer tranquillement comme si la fumée allait « s'arrêter miraculeusement façon nuage de Tchernobyl », alors que dans les restaurants les sinistres coins non fumeurs étaient au fond près des toilettes. D'après le journaliste, aujourd'hui « ça se passe mieux », même si un fumeur peut sortir sa cigarette, vous demander si ça ne vous dérange pas et fumer sans attendre la réponse, sachant que l'on ne dira rien pour ne pas passer pour un fasciste. Et de conclure « A part ça je suis à fond pour le droit des fumeurs à fumer (&) je me battrais jusqu'à la dernière goutte de mon sang enfumé (pour ce droit) (&). Non au fascisme ! ».

Dans FRANCE SOIR de samedi, interrogé sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics, André Santini député maire d'Issy les Moulineaux répond je continue à batailler (&) je ne veux pas du retour des ayatollahs. Selon un sondage 70% des Français approuvent l'interdiction de fumer dans les lieux publics et (&) 73% des Français n'ont pas le moral. Cherchez l'erreur ! .